

Projet pilote pour les camps de jour de Montmagny-Sud : 120 enfants en ont bénéficié

Saint-Paul-de-Montminy, le 21 août 2023 – Les camps de jour de Montmagny-Sud qui se sont déroulés du 3 juillet au 18 août ont connu un franc succès grâce à la nouvelle formule mise sur pied cette année permettant aux enfants du même âge d’être regroupés. Au total, ce sont plus de 120 enfants de 4 à 12 ans qui ont profité d’un bel été en visitant différents camps de jour sur le territoire de la MRC, soit au sud et au centre.

Initié par le comité des loisirs de Montmagny-Sud, accompagné des agentes de développement de la MRC de Montmagny, ce projet pilote qui est en élaboration depuis octobre 2022 a permis aux enfants de visiter les camps de jour de six municipalités, soit le secteur centre avec les municipalités de Saint-Paul-de-Montminy, Notre-Dame-du-Rosaire et Sainte-Apolline-de-Patton et le secteur sud avec les municipalités de Sainte-Lucie-de-Beauregard, Saint-Just-de-Bretonnières et Saint-Fabien-de-Panet.

« Nous souhaitons développer le concept sur deux volets, soit regrouper les mêmes groupes d’âge ensemble et varier également l’emplacement des camps de jour sur le territoire centre et sud. Les besoins des enfants de 5 ans ne sont pas les mêmes que ceux des enfants de 12 ans. Il y a une grosse différence au niveau des jeux et de l’apprentissage. Par ailleurs, étant situé dans différentes municipalités, chaque camp de jour avait leurs particularités et leurs couleurs et nous voulions que les enfants puissent bénéficier des attraits et des forces de chaque municipalité », de mentionner Mme France Lévesque, agente de développement à la MRC de Montmagny.

Le transport des enfants a été assuré par le Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny qui a collaboré d’une belle façon au projet, grâce à la contribution financière de la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny.

La Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny comme partenaire principal

Par l’entremise de son Fonds d’aide au développement du milieu, la Caisse a octroyé un montant substantiel permettant de couvrir la majorité des frais liés aux transports des enfants. La caisse a à cœur de soutenir des projets directement en lien avec l’épanouissement et le bien-être de sa communauté et plus particulièrement celui de la jeunesse. « Le projet de la MRC de Montmagny présenté au printemps dernier cadrerait adéquatement dans les priorités d’investissement de la caisse, et c’est pourquoi nous avons pris la décision d’aller de l’avant », a affirmé Steeve Ouellet, Directeur général de la caisse Desjardins de la MRC de Montmagny.

Le comité des loisirs de Montmagny-Sud procédera à une consultation auprès des parents à l’automne afin de bonifier le projet si nécessaire.